L’écosystème d’accessibilité

De l’obligation à la participation

Chacune des trois parties joue un rôle important dans l’écosystème. Elles comptent les unes sur les autres pour réussir.

L’autorité de confiance est chargée de maintenir à jour, compréhensibles et réalisables les méthodes de remplissage des conditions requises pour répondre aux exigences d’accessibilité fonctionnelle. Cela nécessite le soutien du carrefour communautaire.

Les organismes participants et les membres de la communauté peuvent proposer de nouveaux moyens innovants pour répondre aux exigences d’accessibilité fonctionnelle.

La législation définit les exigences en matière d’accessibilité fonctionnelle et prévoit des règlements pour apporter le changement de culture nécessaire. La législation est la plus constante.

Le carrefour communautaire est le lieu où sont rassemblés et diffusés les nouvelles idées, les outils, les ressources, les formations, les évaluations et les commentaires constructifs.

Chaque membre de la communauté a un rôle à jouer et peut bénéficier de sa participation à l’effort communautaire.

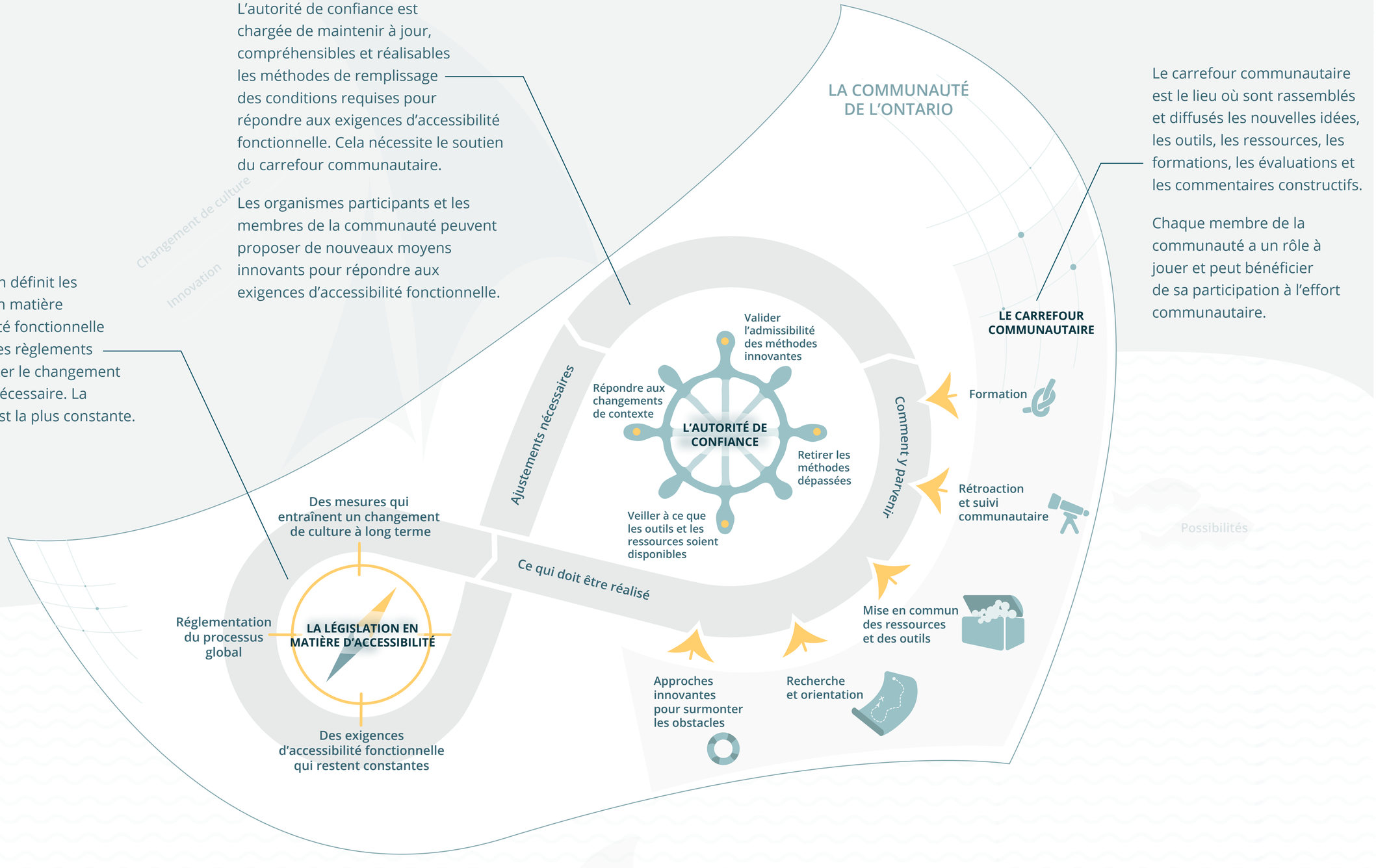

CCBY3.0 SHIP WHEEL BY EALANCHELIYAN S FROM THE NOUN PROJECT CCBY3.0 TELESCOPE BY CREATIVE STALL PK FROM THE NOUN PROJECT CCBY3.0 KNOT BY JEREMIE SOMMET FROM THE NOUN PROJECT